

Syndicat mixte
Haute-Saône Numérique

**CONSULTATION PUBLIQUE
PRÉALABLE À LA RÉALISATION D'UN PROJET
DE MONTÉE EN DÉBIT
VIA L'OFFRE PRM.**

1. Description sommaire du projet de montée en débit

a. Coordonnées du porteur de projet

*Syndicat mixte HAUTE-SAONE NUMERIQUE
23 Rue de la Préfecture
70000 VESOUL CEDEX*

b. Présentation du contexte

Le Département de la Haute-Saône poursuit, depuis l'approbation du SDTAN initial en 2011, une politique ambitieuse d'aménagement numérique des territoires.

La première étape du projet a débuté en 2012 avec la construction d'un Arc Optique, véritable épine dorsale du réseau de collecte départemental.

Le Syndicat mixte Haute-Saône Numérique a été créé par arrêté en 2013 (ci-après dénommé « HSN »). Il est composé du département de la Haute-Saône et de la totalité des 18 Communautés de communes du Département. Seule la Communauté d'agglomération de Vesoul faisant l'objet d'un déploiement privé de fibre optique à domicile (FttH) n'est pas membre.

Dans ce cadre, HSN a ainsi engagé plusieurs actions d'aménagement numérique du territoire se fondant sur un mix technologique :

La phase 1 porte en particulier sur le déploiement de 232 Points de Raccordements Mutualisés (PRM) réalisée de 2014 à fin 2017, représentant environ 40 000 locaux couverts sur la zone d'initiative publique. HSN a ainsi finalisé l'ensemble de l'opération « Montée en Débit ». Pour permettre la création de ces montées en débit, le syndicat mixte a créé près de 655 km de génie civil et déployé plus de 1 200 km de fibre optique.

La phase 2 porte en particulier sur le déploiement d'environ 50.000 prises en FttH d'ici 2020, représentant 38% de couverture de la zone d'initiative publique.

Une nouvelle offre de référence Orange pour la création de PRM a été établie en application de la décision de l'ARCEP n°2017-1347 en date du 14 décembre 2017 relative à l'accès aux infrastructures physiques constitutives de la boucle locale filaire et dans le cadre de la recommandation de l'ARCEP de juin 2011 relative à la montée en débit via l'accès à la sous-Boucle Locale de cuivre d'Orange.

Au vu de la nouvelle offre de référence, Haute-Saône Numérique a contacté Orange pour obtenir les nouveaux fichiers de mesure de l'affaiblissement et du nombre de prises par sous-répartiteur. Les résultats de ces études montrent, qu'il est possible de réaliser de nouvelles opérations de Montée en Débit particulièrement efficaces sur des communes ne bénéficiant pas de FttH avant un délai de 5 ans.

c. Caractéristiques du projet de montée en débit (FTTN)

Globalement, au travers de ce projet objet de la présente consultation publique préalable, le Syndicat mixte Haute-Saône Numérique vise à atteindre les objectifs suivants :

- « Rapprocher la fibre de l'abonné » dans chaque zone de sous-répartition (FTTN Fiber To The Neighborhood or Node) ;
- Résorber un certain nombre de zones blanches ou grises ADSL, en veillant à créer des infrastructures les plus pertinentes possibles en termes de population desservie et de pérennité des investissements ;
- Déployer le plus largement possible la technologie VDSL2 dans les sous-répartiteurs éligibles à la montée en débit et apporter ainsi un service THD sur cuivre partout où cette solution présente un rapport service/coût/pérennité satisfaisant ;
- Créer les conditions d'un dégroupage étendu à davantage de nœuds de raccordements abonnés (NRA) et donc de lignes afin de permettre à une plus grande part de la population d'accéder à des offres concurrentielles d'accès à Internet et de services (exemple : triple play...) dans l'attente du FttH généralisé ;
- Préfigurer le transport optique du futur FttH et créer les conditions idéales pour permettre une desserte 100% fibre à horizon 2025.

2. Liste des sous répartiteurs concernés par le projet de montée en débit

CLE_SR	CLE NRA	NRA_SR	CODE COMMUNE DE LA SR	LIBELLE COMMUNE	LIBELLE DE LA VOIE	NOMBRE LP TOTAL DE LA SR
70055BDTB00SRP/B00	70055BDT	BDT/B00	70213	EHUNS	RUE FONTAINE	110
70055BDTL00SRP/L00	70055BDT	BDT/L00	70098	BROTTE-LES-LUXEUIL	PL JULES HUMBERT	154
70055BDTM00SRP/M00	70055BDT	BDT/M00	70128	LA CHAPELLE-LES-LUXEUIL	RTE LUXEUIL	156
70058BJUA00SRP/A00	70058BJU	BJU/A00	70058	BEAUJEU ST VALLIER PIERREJUX	RUE VIGNES PUISOT	85
70062BMTAL0SRP/AL0	70062BMT	BMT/AL0	70295	LA LANTERNE ET LES ARMONTS	LE VILLAGE	57
70122CHTA00SRP/A00	70122CHT	CHT/A00	70122	CHAMPLITTE	ROUTE DE CHAMPLITTE LA VILLE	87
70149CB8D00SRP/D00	70149CB8	CB8/D00	70221	ETOBON	GRANDE RUE	126
70155CITC00SRP/C00	70155CIT	CIT/C00	70432	QUERS	RUE EGLISE	140
70168CFNC00SRP/C00	70168CFN	CFN/C00	70249	FRANCALMONT	RUE EGLISE	51
70245FGLF00SRP/F00	70245FGL	FGL/F00	70245	FOUGEROLLES	BLANZEY	89
70256FSSA00SRP/A00	70256FSS	FSS/A00	70256	FRESSE	HAM LE BAS	67
70339MELA00SRP/A00	70339MEL	MEL/A00	70459	SAINT BARTHELEMY	RTE RONCHAMP	178
70390NRRG00SRP/G00	70390NRR	NRR/G00	70115	CERRE-LES-NOROY	GRANDE. RUE	94
70416POME00SRP/E00	70416POM	POM/E00	70303	LIEVANS	RTE MOLLANS	57
70451RONG00SRP/G00	70451RON	RON/G00	70451	RONCHAMP	RUE HENRI GUYOT	166
70477SLNH00SRP/H00	70477SLN	SLN/H00	70567	VILLERS-SUR-SAULNOT	GRANDE RUE	108
70532VLFA00SRP/A00	70532VLF	VLF/A00	70208	ECHENOZ-LE-SEC	RUE CHATEAU	164
70022ANGA00SRP/A00	70022ANG	ANG/A00	70538	VELLEMOZ	GRANDE. RUE	92
70245FGLD00SRP/D00	70245FGL	FGL/D00	70245	FOUGEROLLES	LE CHATEAU	259
70404PAVC00SRP/C00	70404PAV	PAV/C00	70404	PASSAVANT-LA-ROCHERE	RUE ST ANTOINE	95
70416POMD00SRP/D00	70416POM	POM/D00	70351	MOLLANS	RUE PILLERY	108
70413PLBB00SRP/B00	70413PLB	PLB/B00	70413	PLANCHER BAS	RUE DU RAPOIS	331
70514VLYA00SRP/A00	70514VLY	VLY/A00	70302	LIEUCOURT	RUE DE VALAY	75

3. Éléments de réponse attendus de la part des opérateurs

Les opérateurs sont invités à communiquer, le cas échéant, leurs intentions de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique concernant les zones de sous-répartition ciblées.

Pour cela il est demandé aux opérateurs de compléter le tableau suivant pour chaque zone de sous-répartition identifiée et concernée par leurs intentions de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique à destination de la clientèle résidentielle et professionnelle.

Zone arrière de sous répartition concernée :	N°
Technologie envisagée pour le déploiement	
Le déploiement concerne-t-il des clients résidentiels ?	
Date prévisionnelle des études	
Date prévisionnelle d'engagement des travaux effectifs	
Durée prévisionnelle des travaux	
Date de couverture complète prévisionnelle de la zone	
Coordonnées d'un contact désigné par l'opérateur	

Il est également demandé aux opérateurs de fournir le plan d'affaires ou de financement de leur projet de déploiement de réseaux à Très Haut Débit en fibre optique (ou tout autre élément permettant de vérifier la crédibilité de leurs intentions de déploiement).

« A cet égard, un opérateur devrait être en mesure de démontrer que, dans un délai de trois ans, il couvrira une partie substantielle du territoire et de la population concernée. Par exemple, un opérateur qui déclare vouloir construire sa propre infrastructure devra présenter, dans les deux mois, un plan d'entreprise crédible, des documents d'accompagnement, tels que des accords de prêt bancaire, et un calendrier détaillé du déploiement. En outre, l'investissement devrait débuter dans les douze mois et la permission devrait avoir été obtenue pour la plupart des droits de passage nécessaires au projet. Des échéances supplémentaires pour l'avancement de la mesure peuvent être fixées pour chaque semestre. »

4. Modalités de réponse.

La date limite de remise des réponses est fixée au **16 septembre 2019**.

A défaut d'une réponse avant cette date, il sera considéré qu'aucun projet de déploiement de réseau à très haut débit en fibre optique n'est prévu sur les zones visées par la présente consultation.

La réponse à la consultation sera remise sous pli cacheté, portant la mention suivante :

**CONSULTATION PUBLIQUE PRÉALABLE A LA RÉALISATION D'UN PROJET DE
MONTÉE EN DÉBIT**

Les réponses seront transmises par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

**Syndicat mixte Haute-Saône Numérique
23 Rue de la Préfecture
70000 VESOUL**

Pour toute autre question relative à cette consultation, veuillez contacter :

*M. Joffrey BOUTOILLE
Mél. : contact@hautesaonenumerique.fr
Tél. : 03.84.97.37.00
Fax : 03.84.97.37.01*

